



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

mutuelles

Question écrite n° 115010

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les revendications exprimées par la caisse mutuelle complémentaire d'action sociale de Thionville (CMCAS). La CMCAS de Thionville souhaite la mise en place d'un financement paritaire et pérenne, à minima de 50 % par les employeurs, de la couverture maladie des agents actifs et inactifs. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115010

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 janvier 2007, page 62